

Commune de Barfleur
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN : Pièce 4 - Règlement graphique annexe "risques"

Ech : 1/2000
 PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du :
 Réalisation : E.A.U.

Légende

Risque de submersion marine

-  Bande de précaution (rupture d'ouvrage)
-  Zone située à plus de 1 mètre sous le niveau marin ("zones basses -1m")
-  Zone située de 0 à 1 mètre sous le niveau marin ("zones basses")
-  Zone située de 0 à 1 mètre au-dessus du niveau marin ("zones basses +1m")

 Risque d'inondation par débordement de cours d'eau

Risque de remontée de nappes

-  0 à 1 m risque pour les réseaux et sous-sols
-  1 à 2,5 m risque pour les sous-sols
-  2,5 à 5 m risque pour les infrastructures profondes

 Limites communales

